

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Téléphone : 02 37 31 81 01

Télécopie : 02 37 31 36 38

E.mail : mairie@aunay-sous-auneau.fr

Le **10 JUN 2016**

Monsieur Jacky BONNEMAINS
Président de l'Association Robin des Bois
14 rue de l'Atlas
75019 PARIS

Nos réf : 10705/06/16/PhP/AD

Monsieur le Président,

Par un courrier du 27 mai 2016, vous avez sollicité la suite donnée au projet de réhabilitation de l'ancienne décharge qui était située sur le site « Les Fourneaux » à Aunay-sous-Auneau.

Je vous informe que cette décharge a fait l'objet d'une étude préalable en 2009 par le bureau d'études FAIRTEC. Après la collecte des données et les investigations réalisées sur le terrain (sondages), cette étude a révélé que « *Cette ancienne décharge ne présentait pas de risque de pollution du milieu, mais qu'il était nécessaire de stabiliser les talus et de l'intégrer dans le paysage environnant* ».

Cette décharge couvrait une surface de l'ordre de 1 250 m² pour un volume estimé à 600 m³.

En janvier 2010, la commune a sollicité le CAUE d'Eure-et-Loir pour une mission de maîtrise d'œuvre en vue de présenter les orientations permettant de valoriser cette ancienne décharge et ses abords. Vous trouverez en **annexe 1** l'étude du CAUE.

En 2011, la collectivité a missionné le Cabinet GILSON, Architecte-Paysagiste, pour envisager concrètement la réhabilitation du site.

Vous trouverez en **annexe 2** l'étude du Cabinet GILSON réalisée en vue de l'obtention des financements des partenaires publics (ADEME, Conseil Départemental, Gal de Beauce, Région Centre, Fonds Leader et Fonds de l'Union Européenne).

Le phasage du projet de réhabilitation de l'ensemble du site a été lancé en 3 parties :

- Phase 1A/1B : Traitement de l'ancienne décharge et aménagement du Coteau Ouest.
- Phase 2 : Aménagement des abords du tennis, clôture du terrain de football et aménagement d'un plateau multisports.
- Phase 3 : Aménagement du secteur de l'étang de pêche.

Le descriptif du projet, les objectifs, sa mise en œuvre et son caractère innovant sont précisés dans l'**annexe 3** et dans l'**annexe 4** (Extrait du bulletin municipal 2012).

Le 6 septembre 2013, la réalisation des phases 1A et 1B a fait l'objet d'une inauguration (en même temps que l'inauguration du nouveau restaurant scolaire). Vous trouverez en **annexe 5** un article de l'Echo Républicain du 13/09/2013 et mon discours prononcé lors de l'inauguration en **annexe 6**.

En **annexe 7**, vous trouverez un extrait du rapport final concernant la réhabilitation de la décharge communiqué à l'ADEME afin de justifier l'aide financière accordée par l'État.

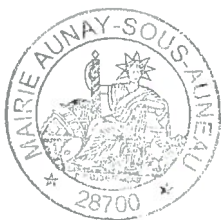
Afin d'illustrer concrètement les travaux réalisés qui permettent la mise en valeur du site de l'ancienne décharge et ses abords (et qui ne se limitent donc pas à la résorption de l'ancienne décharge) , vous trouverez en **annexe 8** une série de photos avant travaux, en **annexe 9**, des photos durant les travaux, en **annexe 10** les photos juste après les travaux en 2012 et enfin en **annexe 11** les photos présentant le site en 2014 avec le développement de la végétation.

La mobilisation de l'équipe municipale et des différents financeurs pour ce projet a permis d'atteindre les objectifs fixés. Les enfants des écoles ont également été associés à la démarche engagée pour la mise en valeur environnementale du site. Il doit être ajouté que ce programme a nécessité un travail important pour obtenir la maîtrise foncière du site appartenant à de nombreux propriétaires (ce programme a nécessité les achats et les échanges de plusieurs parcelles).

La commune d'Aunay-sous-Auneau est fière de l'opération réalisée qui s'inscrit pleinement dans le développement durable et a permis également la liaison de 2 chemins de randonnée inscrits au PDIPR par la création d'une sente piétonne permettant de réaliser le centre bourg au quartier nord du village.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information sur ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Jacques WEIBEL